DEPARTEMENT dn VAL D'OISE

ARRONDISSEMENT

Accusé de réception en préfecture 095-219502192-20240628-2024-066-DE Date de télétransmission : 02/07/2024 Date de réception préfecture : 02/07/2024

D'ARGENTEUIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE D'ERMONT DE LA COMMUNE D'ERMONT

SÉANCE DU 28 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit du mois de juin à 19 H 00

OBJET: AFFAIRES GENERALES

Désignation d'un représentant du Conseil municipal au sein du conseil de l'école maternelle Eugène Delacroix

> Le Conseil Municipal dûment convoqué par Monsieur le Maire, le 21 iuin 2024, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Xavier HAQUIN.

N°2024/066

Présents:

M. Xavier HAOUIN, Maire

M. BLANCHARD, Mme CABOT, M. NACCACHE, Mme MEZIERE, Mme DUPUY, M.RAVIER, Mme CASTRO-FERNANDES, Mme CHESNEAU MUSTAFA, Adjoints au Maire

Mme LEMARCHAND, M. CARON, Mme APARICIO TRAORE, M. ANNOUR, Mme GUEDJ, Mme GUTIERREZ, Mme SANTA CRUZ BUSTAMANTE, M. LAROZE, Mme YAHYA, Mme DE CARLI, Mme LAMBERT, M. KNOBLOCH, Mme CAUZARD, M. HEUSSER, Mme LACOUTURE, M. JOBERT, Mme BARIL, M. MELO DELGADO, M. KHINACHE, Mme DAHMANI, Conseillers Municipaux

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Le nombre des Conseillers Municipaux en exercice est de 35 (la condidtion de quorum est de 18 membres présents).

(pouvoir à Mme CHESNEAU MUSTAFA) Mme DEHAS Mme BENLAHMAR (pouvoir à Mme SANTA CRUZ BUSTAMANTE)

M. GODARD (pouvoir à Mme CABOT)

M. KEBABTCHIEFF (pouvoir à Mme CASTRO FERNANDES)

M. BAY (pouvoir à M. MELO DELGADO)

Déposée en Sous-Préfecture le : 02/07/24

Publiée le : 05 07 24

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'Article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. KNOBLOCH ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Délai e voies de recours :

Si vous désirez contester la présente décision, vous pouvez saisir le Tribunal Administratif de Cergy - Pontoise compétent d'un recours contentieux dans les deux mois à partir de la notification de la décision attaquée. Vous pouvez également saisir d'un recours gracieux, l'auteur de la décision. Cette démarche prolonge le délai de recours qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme des deux mois valant rejet).

Accusé de réception en préfecture 095-219502192-20240628-2024-066-DE Date de télétransmission : 02/07/2024 Date de réception préfecture : 02/07/2024

Délibération N° 2024/066

OBJET:

AFFAIRES GENERALES

Désignation d'un représentant du Conseil municipal au sein du Conseil de l'école maternelle Eugène DELACROIX

Sur la proposition du Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2121-29 et L.2121-33;

VU la délibération n°2020/41 du Conseil municipal du 25 mai 2020 désignant, notamment, le représentant du Conseil municipal au sein du Conseil d'établissement de l'école maternelle Eugène Delacroix ;

CONSIDÉRANT la création d'un nouveau groupe politique au sein du Conseil municipal de la Commune ;

CONSIDÉRANT qu'un des représentants, désigné par délibération du Conseil municipal du 25 mai 2020, appartient à ce nouveau groupe politique ;

CONSIDÉRANT de ce fait, qu'il y a lieu de revoir la représentation du Conseil municipal au sein du Conseil d'établissement de l'école maternelle Eugène Delacroix ;

CONSIDÉRANT que le Conseil Municipal, en application des dispositions de l'article L.2121-21 du CGCT, a décidé à l'unanimité de ne pas procéder à cette désignation au scrutin secret,

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL

- **DÉSIGNE** *Mme Angélique MEZIERE* en tant que représentante du Conseil municipal au sein du Conseil d'établissement de l'école maternelle Eugène DELACROIX.

Pour extrait conforme,

Conseiller departemental du Val d'Oise, Xavier HAQUIN